

## Compte rendu

### Conseil municipal du 23 février 2012

----

#### Déclaration d'Intention d'Aliéner - 8 rue des Planches

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur la parcelle AB n° 287 située au 8 rue des planches.

#### Déclaration d'Intention d'Aliéner - 15 rue des jardins

Le conseil décide de ne pas préempter la parcelle cadastrée sous le numéro 237 de la section AB située au 15 rue des jardins.

#### Nouvelles dispositions réglementaires en matière d'urbanisme

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, des modifications (décret du 5 décembre 2011) sont intervenues dans les règles d'urbanisme.

Ces modifications portent sur :

- la notion de surface de plancher qui se substitue aux anciennes SHON ou SHOB à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012
- les extensions sont soumises à permis de construire au-delà de 40 m<sup>2</sup> (au lieu de 20) sauf si cette extension porte la surface de la construction au delà de 170 m<sup>2</sup>.

#### Schéma régional de l'air, du climat et de l'énergie

Un projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) élaboré par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional nous a été adressé afin que la commune donne son avis. Ce projet n'est pas un plan d'actions mais un outil pour préparer les choix de demain.

Objectifs : engagements de la France et objectifs du schéma pour l'Auvergne.

	France	Auvergne
Consommation d'énergie	-20 % -38 % pour l'habitat	-22,4 % (/à 2008) -38 % pour le bâtiment
Emission de Gaz à effets de serre	-20 %	-20 % (/à 2007)
Energies renouvelables	+23 %	+30% (14.3 % en 2008)

Le Conseil Municipal partage le diagnostic et la nécessité du développement des énergies alternatives et la recherche des économies d'énergie. En ce qui concerne les choix des moyens et les priorités le conseil estime n'avoir pas la compétence pour en apprécier la pertinence. En conséquence émet un vote d'abstention.

## Adhésion de la Commune au réseau des sites culturels du Pays du Velay

Le Conseil Culturel du Pays du Velay a proposé une mise en réseau de sites culturels de son territoire. Les sites envisagés sont : le Monastier pour l'espace culturel européen, St Paulien pour le musée gallo-romain, l'observatoire astronomique du Betz à Saint Julien Chapteuil, le musée interactif de l'Hôtel Dieu et le Rocher Saint Michel. L'objectif est d'organiser des manifestations sur ces 4 sites au cours de trois étés. L'objectif est de permettre, à travers une animation, une valorisation des patrimoines locaux à travers cette mise en réseau ; l'un des supports de l'animation serait une représentation théâtrale commune aux quatre sites qui serait créée à cette occasion. Un appel à projet a été lancé par le Pays du Velay qui a retenu une troupe. Le coût serait partiellement pris en charge par le programme LEADER avec participation de chaque site. Le conseil s'est exprimé en mettant en évidence l'intérêt de ce projet. Par contre la commune étant mobilisée sur l'organisation du 1050<sup>e</sup> anniversaire en 2012, le conseil, à l'unanimité, ne pas pouvoir s'engager dans ce projet en 2012.

## Cotisation et représentation de la commune à l'Association Autour de Saint Michel d'Aiguilhe

La commune est membre de droit et fondateur de l'Association Autour de Saint Michel d'Aiguilhe, à ce titre, elle a été destinataire de l'appel de cotisation 2012. Le montant de cette cotisation s'élève à 200 €.

Le conseil renouvelle le mandat de représentation de la commune à messieurs Gérard SOULIOL et Jean Claude PRAT. Le conseil adopte à l'unanimité.

## Subventions de fonctionnement aux Associations

Le conseil s'est prononcé sur les demandes de subventions des Associations à l'unanimité, des présents.

ASSOCIATIONS Cmmunales	Montant en €
Aiguilhe Animation	2 000
Club Tarot	250
Aiguilhe Football Club	1 300
Club Saint Michel	1 050
Comité de jumelage	900
Compagnon de Miramande	350
FNACA	320
Boule amicale	250
Théâtre de l'Ambroisie	350

ASSOCIATIONS	Montant Subvention en €
Secours Populaire	250
Justice et Partage	100
AFM	100
AFSEP	100
ADPEP	100
ADAPEI	100
Prévention Routière	80
ACTIS	100

## Lancement deuxième phase du schéma directeur

En liaison avec le CAUE un cahier des charges ainsi que le texte de l'annonce d'appel d'offre ont été établis. Le conseil donne l'autorisation à Mr le Maire de lancer un Appel Public à Candidatures en vue de la passation d'un marché d'études et de maîtrise d'œuvre.

## Dotaton d'Equipement des Territoires Ruraux

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagement des espaces entre la Rocade et le Bourg d'Aiguilhe, il est envisagé de construire un bâtiment communal regroupant notamment un pôle petite-enfance et un pôle associatif. Le coût prévisionnel de ce bâtiment est de l'ordre de 800 000 euros HT.

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, demande à Monsieur le Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à la demande de subvention et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération.

## Proposition de prêt Bancaire

Plusieurs banques ont été mises en concurrence pour un prêt pour financer le projet de Mise en Valeur du Rocher. Après négociation, le Crédit Agricole formule l'offre la plus intéressante. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité pour retenir l'offre du Crédit Agricole sur une durée de 12 ans au taux de 4,11 %.

## Projet de Radar pédagogique

De plus en plus de concitoyens sollicitent la mairie sur les problèmes liés à la vitesse sur la commune. L'achat d'un radar pédagogique est projeté, cet équipement invite les usagers à respecter la vitesse limite et par ailleurs fournit des informations statistiques sur l'intensité des flux et les vitesses observées.

Plusieurs entreprises ont été contactées pour l'installation d'un radar pédagogique. La plus intéressante (niveau technique et prix) semble la Société IES pour un montant HT de 3535,00 €. Le conseil approuve à l'unanimité l'acquisition de ce radar.

## Borne interactive

Une borne interactive sera installée dans le bâtiment en construction. Cette borne comprend deux écrans. Celui du haut, serait utilisé pour un affichage passif. Le second, tactile, serait dévolu à un affichage interactif. Le contenu serait un sous-ensemble du site internet en cours de refonte. Le coût de cet équipement s'élève à 8 130 € HT. Accord à l'unanimité.

## Commission intercommunale des impôts directs

La représentation de la commune à la commission intercommunale des impôts directs (CIID) doit être décidée en conseil municipal. Deux délégués sont élus : Maxime TEYSSONIERE (Titulaire) et Didier DUCROS (suppléant). Accord à l'unanimité.

## Questions diverses

Le recensement est terminé, la population dénombrée serait en légère baisse, du fait d'un nombre de logements vacants qui s'est accru et du départ d'enfants qui ont quitté, depuis le dernier recensement, le foyer familial. L'INSEE nous fera prochainement parvenir les comptages définitifs.

Un courrier de réponse de la Ville du Puy est lu concernant le plan de circulation :

- Montée Gouteyron : accord avec notre proposition
- Bd Montferrand : la mise en sens unique n'est pas envisageable,
- Montée du Séminaire : mise en sens unique et création d'un trottoir-avis défavorable en 2012..

Les relevés Topographiques ayant été réalisés le mois dernier sur le Bourg.

UNESCO : une réunion de travail est prévue le 5 mars, au Conseil Général, pour préparer le dossier qui pourrait être inclus dans le prochain rapport périodique du dossier des Chemins de Saint-Jacques en France. Cette démarche est envisagée pour permettre l'extension de la série des biens inscrits pour y inclure le site de Saint Michel d'Aiguilhe.